

Communiquer de manière claire et crédible

Depuis le début du mois de juillet, l'Union patronale suisse (UPS) a un nouveau directeur, Roland A. Mueller. Ce dernier entend mobiliser les forces pour défendre les intérêts des patrons. Il a déjà en vue les prochaines échéances électorales, qu'il juge à forte teneur émotionnelle: il compte les remporter en faisant valoir les avantages de la libre circulation et en proposant des remèdes à certains effets secondaires négatifs. Il n'oublie pas l'aménagement de la prévoyance vieillesse, ayant déjà rassemblé les principales idées de l'association faîtière. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR
FLAVIA GIOVANNELLI

Vous venez de succéder à Thomas Daum: quelles sont vos priorités pour renforcer l'influence de l'UPS?

L'UPS est reconnue comme étant la «voix des employeurs». Véritable capital de notre association, ce rôle très important doit être soutenu et renforcé. Nous entendons aussi renforcer les positions de l'UPS sur ses dossiers stratégiques – marché du travail, politique sociale et formation – de telle sorte qu'elle reste une référence pour tous les acteurs sociaux concernés. Dans ces domaines, nous nous préparons à relever d'ici peu des défis majeurs. Nous devons d'une part préserver un marché du travail ouvert et flexible, qui est l'un des principaux atouts comparatifs de la Suisse, en combattant l'initiative 1:12, celles sur les salaires minimums, contre l'immigration de masse et Ecopop, tout en soutenant l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. D'autre part, nous voulons donner à la prévoyance vieillesse du futur des bases solides. L'UPS va renforcer sa collaboration avec les milieux politiques, avec les autorités et avec ses propres membres. J'attache personnellement beaucoup d'importance à un dialogue ouvert et à de bons contacts en Suisse romande.

Quels sont, d'après vous, les atouts de l'économie suisse qui expliquent qu'elle résiste mieux que celles des marchés voisins?

L'ouverture et la flexibilité du marché du travail et un partenariat social performant, qui suscite l'admiration. Ce sont d'importantes conditions de base de la productivité et de l'innovation. Par rapport à l'étranger, nous avons en outre un faible taux d'endettement public et notre économie est sortie en bonne forme de la crise financière. Pour notre avenir, il convient de préserver ces avantages et d'user de nos ressources avec retenue. C'est une nécessité qu'il faut particulièrement garder à l'esprit en dénonçant les initiatives précitées et en se montrant critique face à toute exigence de développement supplémentaire de l'Etat social.

Vous avez l'habitude des commissions fédérales: pensez-vous devoir renforcer vos activités de lobbying et, si oui, de quelle manière?

Le travail au niveau politique n'est plus le même qu'hier. Le lobbying doit s'effectuer de manière ciblée. Les politiques veulent des informations claires

et concises. Compte tenu de leur agenda chargé, il faut leur fournir des prestations quand ils le demandent et ne pas les accabler de documents ou les harceler dans les couloirs. Le lobbying doit être conçu comme une forme de collaboration permanente, reposant sur la réciprocité, avec le monde politique et d'autres parties prenantes. Brusquer ses interlocuteurs en s'imposant à eux unilatéralement ne donne pas de bons résultats.

Votre expertise dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales est précieuse au moment où la réforme d'Alain Berset pour les 1er et 2ème piliers va être un des grands thèmes de ces prochaines années: quels sont les atouts de cette réforme et les pièges à éviter?

La réforme de la prévoyance vieillesse est à la fois une chance et un risque. Nous saluons dans le projet mis en route par le Conseiller fédéral Alain Berset une conception globale. Il est en effet indispensable de considérer la prévoyance vieillesse dans une optique intégrale incluant ses trois piliers, car ce qui compte en définitive est bien le niveau total des rentes. Le fait que le Conseil fédéral envisage la nécessité d'apporter des corrections au 1er comme au 2ème piliers mérite aussi d'être salué. Là où nous divergeons, c'est sur la question du calendrier et dans les détails. Avec un projet d'une telle ampleur, placer tous ses œufs dans le même panier pour faire aboutir intégralement la réforme d'ici à 2020 nous paraît très risqué. Ce concept comporte aussi le danger de voir divers acteurs se replier dans leurs tranchées et refuser d'empoiigner les problèmes ouvertement et en temps utile. A notre sens, il faudrait commencer par prendre diverses mesures de réforme maintenant, plutôt que de prévoir un changement législatif en 2020 et les réformes pratiques par la suite. Sur la question de l'âge de la retraite, nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement de mettre sur la table la parité, mais qu'il faut aussi tracer des perspectives plus lointaines, par exemple à l'horizon 2030. Le financement additionnel par la TVA dont parle le projet ne peut être envisagé dans toute son ampleur sans y associer la question de l'âge de la retraite. En 2030, le marché du travail exigera – et permettra – la mobilisation des plus de 65 ans.

Autre votation préoccupante: l'initiative 1:12, le 24 novembre prochain. Comment éviter un échec



ROLAND A. MUELLER a accédé à la direction de l'UPS en juillet dernier.

après le succès de l'initiative Minder, qui semble avoir donné un nouveau souffle à ceux qui sont choqués par les trop hauts salaires?

Cette initiative est l'un des grands défis que nous affrontons dans l'immédiat. Après les débats sur l'initiative Minder, l'économie a vu son image écornée et elle a perdu de sa crédibilité. Sur l'initiative 1:12, notre argumentation ne manque assurément pas de poids ni de force, mais nous devons aussi parvenir à communiquer de manière crédible et claire. En ce moment, beaucoup de nos arguments factuels sont perçus comme des menaces. Nous devons réussir à faire parler les contenus grâce à des communicateurs convaincants.

Où en est, d'après vous, le partenariat social? Peut-on améliorer le dialogue?

On ne peut pas déclarer que le partenariat social ne fonctionne pas. Dans de nombreux domaines, par exemple la direction opérationnelle des assurances sociales, la collaboration est très bonne. Je pense notamment au travail effectué au sein des conseils de fondation paritaires des institutions de prévoyance ou du Conseil d'administration de la SUVA. Là où les syndicats bloquent, c'est sur le plan du travail politique. Dans le débat public portant sur la révision des assurances sociales, en particulier, ils passent sous silence les perspectives d'avenir, ils cultivent une approche idéologique et ils font ainsi obstacle au déroulement des réformes

en temps voulu. Ils cherchent à capitaliser en exploitant la sensibilité populaire dans plusieurs domaines, par exemple en voulant développer à l'excès l'arsenal des mesures d'accompagnement à la libre circulation de personnes. Sur tous ces points, nous voudrions que leur comportement tienne compte des réalités et soit axé sur la recherche de solutions.

En ce qui concerne la libre circulation des personnes, pensez-vous qu'il y a toujours trop de préjugés en la matière?

La libre circulation des personnes nous a été très bénéfique. C'est surtout grâce à elle que notre pays s'affirme avantageusement face à la concurrence internationale. L'ouverture et la flexibilité du marché du travail sont une «matière première» tout à fait essentielle de la Suisse. D'un autre côté, l'économie doit être à l'écoute des débats et des sensibilités de la population. Cette thématique a une forte charge émotionnelle, qu'expriment les diverses initiatives populaires en question. Il s'agit plus que jamais de mettre en évidence les avantages de la libre circulation des personnes, et notamment des accords bilatéraux, car sans elle, tout l'édifice de ces accords est menacé. Il faut également promouvoir les solutions qui permettraient d'atténuer certains de ses effets secondaires indésirables. Les craintes de la population à l'égard de l'immigration sont à prendre très au sérieux. ■